

n'est pas devenue exécutoire. Cette année-là, 1931, a été une année critique pour Terre-Neuve. Je m'en souviens très bien parce que j'avais prédit ce qui allait se produire. Je me souviens de l'avoir fait. Le gouvernement avait tant emprunté qu'il n'aurait pu probablement emprunter les huit millions de dollars qu'il cherchait.

Comme résultat, nous avons subi une crise financière et nous avons dû obtenir de l'aide des banques canadiennes, du gouvernement canadien et du gouvernement anglais. Des élections ont eu lieu en 1932 et un nouveau gouvernement a été porté au pouvoir. Ce nouveau gouvernement a été obligé d'approuver l'institution par le gouvernement anglais, d'une commission royale, la Commission Amulree, qui a étudié la situation financière de Terre-Neuve. Elle a recommandé que soit instituée une commission de gouvernement formée de trois députés de Terre-Neuve, trois députés du Royaume-Uni; le gouverneur, qui en était président, était le septième membre. La commission a été instituée. Elle a constitué le gouvernement de Terre-Neuve de 1934 à 1949, c'est-à-dire durant 15 ans.

Au début de son administration, elle a reçu une aide financière du Royaume-Uni. Mais la vente des produits de la pêche s'est améliorée tout comme la situation mondiale, après la crise des années trente, surtout lorsque les troupes américaines sont arrivées, aux termes de l'accord relatif aux bases militaires, en 1941, et la situation financière de Terre-Neuve a commencé à se relever. La commission a alors été en mesure de rembourser une bonne partie de ses dettes et d'accumuler un excédent qui se chiffrait par près de 50 millions de dollars au moment de l'union en 1949.

En 1946, le gouvernement du Royaume-Uni s'est dit que, comme Terre-Neuve était de nouveau financièrement autonome, elle devrait décider de son avenir. Le gouvernement anglais a décidé d'instituer une convention de 45 membres qui seraient élus pour représenter toute la région de Terre-Neuve. Ces membres décideraient ce que serait l'avenir de Terre-Neuve. C'est ce qu'il a fait. Les 45 membres ont été élus; l'un d'entre eux était le premier ministre actuel de Terre-Neuve et un autre, un monsieur de l'autre endroit, le sénateur Bradley, ex-secrétaire d'État. Ils ont tenu des réunions et discuté de l'opportunité de maintenir le gouvernement par commission ou de revenir au gouvernement responsable et, dès le début, le premier ministre de Terre-Neuve s'est déclaré en faveur de l'union avec le Canada. Il a essayé d'obtenir l'appui de la population mais, pendant longtemps, n'a pu obtenir cet appui. Finalement, il l'a obtenu.

En 1947, le gouverneur de Terre-Neuve a écrit à M. Mackenzie King, alors premier ministre du Canada, pour lui demander s'il acceptait de recevoir une députation nationale de Terre-Neuve afin de voir s'il n'existait pas quelque base sur laquelle fonder l'union de Terre-Neuve au Canada. M. King a répondu oui, ajoutant qu'il serait heureux de recevoir la députation. Les représentants une fois nommés sont venus à Ottawa discuter les conditions d'entrée de Terre-Neuve dans la confédération canadienne et, voir s'il existait une base d'accord. La plupart des gens n'y ont pas prêté attention, mais il y avait un autre jeu de conditions. Il n'y avait pas d'article 29 dans cette autre série, mais un article 14 beaucoup plus court mais analogue, prédécesseur de l'article 29.

J'aimerais signaler que les conditions financières primitives étaient bien moindres que celles qui ont finalement été retenues. Elles prévoyaient des subventions provisoires. Les subventions provisoires ont ensuite été de 6 millions et demi les trois premières années, alors que les conditions premières votées par le peuple durant l'été 1948 prévoyaient des subventions de 3 millions et demi seulement pour les trois premières années, avec baisse annuelle de \$350,000 les années suivantes jusqu'à leur disparition la douzième année. L'article 29 ou plutôt l'article 14 d'alors, se poursuivait en ces termes:

14.—Vu la difficulté de prédire avec une suffisante exactitude les conséquences financières qu'amènera pour Terre-Neuve le fait de devenir une province du Canada, le gouvernement du Canada désignera, dans les huit années qui suivront la date de l'Union, une commission royale qui sera chargée d'examiner la situation financière de la province de Terre-Neuve et de faire des recommandations quant à la forme et à l'importance de l'aide financière additionnelle, le cas échéant, qui pourrait être nécessaire au gouvernement de la province de Terre-Neuve pour lui permettre de maintenir ses services publics aux normes et niveaux alors atteints.

Je cite ce texte en pensant surtout aux subventions de transition qui ne se sont élevées qu'à 3.5 millions de dollars; c'était là le maximum atteint. Le gouvernement d'alors a pensé que Terre-Neuve pourrait se tirer d'affaire. Il n'y a pas si longtemps de cela; c'était en 1947. Le gouvernement a pensé que Terre-Neuve pourrait se tirer d'affaire avec ce montant de 3.5 millions de dollars.

Cela fut soumis à la convention nationale pour discussion. Par 29 voix contre 16, il fut décidé de ne pas l'accepter. Puis on décida de soumettre à la population de Terre-Neuve deux propositions seulement: ou bien revenir au gouvernement responsable comme en 1933, ou bien maintenir le gouvernement par commission. Mais sur le bulletin de vote, il n'était pas question de se joindre à la Confédération.